



MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE

940, rang de l'Église
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : 819-396-3000 Fax : 819-396-3576
direction@saint-eugene.ca
www.saint-eugene.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QU'à la séance ordinaire, qui sera tenue le sept (7) septembre 2020, à 19h30, les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Eugène, se prononceront sur une demande de dérogation mineure.

Nature et effet :

La demande vise à régulariser la construction d'une remise d'une superficie de 49.61m².

Ceci va à l'encontre du règlement de zonage #364, article 5.4.4 qui se lit comme suit :

- i) la superficie maximale de la ou des remise (s) est de :
1. dix-huit mètres carrés (18 m²) pour une résidence unifamiliale isolée, jumelé ou pour une maison mobile»

Identification du site concerné :

**Lot numéro 5 465 821
Au 805, route Saint-Louis**

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE ET QUI DÉSIRE PRENDRE CONNAISSANCE DE LADITE DEMANDE PEUT LE FAIRE EN SE PRÉSENTANT AU BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SITUÉ AU 940 rang de l'ÉGLISE, DURANT LES HEURES DE BUREAU.

**DONNÉ à SAINT-EUGÈNE
ce treizième (13^e) jour
du mois d'août
de l'an deux mille vingt (2020).**

Maryse Desbiens
Directrice-générale /secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maryse Desbiens, directrice générale de la Municipalité de Saint-Eugène, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis, en :
affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 13 août 2020, entre 9 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 août 2020.

Maryse Desbiens
Directrice générale et secrétaire-trésorière